

Produisons ensemble et ici notre énergie...

L'essentiel de la matinale du 27 juin 2014

LES MATINALES
de l'Agence d'Urbanisme



Produisons ensemble et ici notre énergie...



27 juin 2014

Répartition en pourcentage des différents modes de production d'électricité en France

Nucléaire	75 %
Energies renouvelables	15 %
dont	
Hydraulique	12 %
Autres énergies renouvelables	3 %
Thermique	10 %
dont	
Charbon	4 %
Gaz	5 %
Fioul	1 %

L'électricité en France produite en majeure partie par le nucléaire

Source des données : Eurostat 2012

Pourquoi produire de l'énergie?

Le chauffage, les déplacements et les usages spécifiques (éclairage, appareils électroménagers) sont les principaux consommateurs d'énergie.

Si la production de chaleur ou les déplacements ont recours à différentes énergies, les usages spécifiques ne peuvent recourir qu'à une seule source : l'électricité. En France, celle-ci est produite en grande partie par le nucléaire. La part du renouvelable représente un faible pourcentage de la production.

Les objectifs nationaux et le projet de transition énergétique renforcent la nécessité de développer massivement les énergies renouvelables pour couvrir efficacement les besoins.

Objectifs de production d'énergies renouvelables en France

	2012	2020
Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie	9 %	23 %
Part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité	17 %	27 %

Source : Commissariat général au développement durable. Les chiffres clés de l'énergie en France, Paris 2013. Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Politiques climat et efficacité énergétiques, Paris, 2013

Pour en savoir plus...

La Revue Durable Numéro 51 propose un dossier sur l'énergie citoyenne, vitale à la transition énergétique.



Comment augmenter la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité?

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'affranchir des énergies fossiles, sortir du nucléaire, les motivations varient selon les politiques et ambitions nationales. Ainsi, en quelques années, l'Allemagne est devenue une référence en matière de transition énergétique.

Outre-Rhin, on produit deux fois plus d'électricité renouvelable qu'en France alors que les pays étaient à égalité en 2005. Les sites de production sont principalement des parcs éoliens, des centrales photovoltaïques ou encore des unités de méthanisation.

Plusieurs initiatives alsaciennes participent à cet effort de développement des énergies renouvelables.

Le carreau Marie-Louise (Staffelfelden-Ungersheim-Pulversheim) est devenu une des plus grande centrale photovoltaïque d'Alsace. Il est le témoin d'un parcours complexe où les collectivités ont favorisé le développement du photovoltaïque en partenariat avec une entreprise.

La méthanisation est une alternative intéressante développée à Ribeauvillé. Cette unité de bio méthanisation agricole permet de valoriser les déchets tout en produisant de l'énergie (chaleur et électricité).

Vers une production plus locale et citoyenne

“ Qu'est-ce qu'une coopérative d'énergie citoyenne ?

C'est un ensemble de **citoyens porteurs d'un projet de production d'énergies renouvelables**. Le projet doit intégrer une dimension d'intérêt collectif et territorial et doit être maîtrisé par les citoyens et/ou leurs représentants (collectivités locales).

Le virage énergétique en Allemagne repose sur une politique volontariste à l'échelle nationale mais aussi sur la participation de la population. Les citoyens en sont devenus les moteurs et financeurs. Sous différentes formes (individus, coopératives, entreprises,...), les citoyens détiennent 51 % des capacités de production d'électricité renouvelable. Les coopératives d'énergie ont fortement progressé depuis 10 ans.

En France, l'énergie citoyenne se développe timidement. En juin dernier, le premier parc éolien citoyen a été mis en service en Bretagne, porté par une coopérative citoyenne.

Deux témoins, des expériences locales...

➔ **Georges AUDRAS**, président de l'association **Energies partagées en Alsace**. Cette dernière a pour objectif d'accompagner les projets citoyens en favorisant le regroupement de personnes motivées par l'indépendance énergétique.

Elle est à l'origine de plusieurs projets. Par exemple, une centrale électrique photovoltaïque a été installée sur le toit d'une grange à Manspach (68). La commune loue la toiture au groupement citoyen.

L'association peut être sollicitée autant par des citoyens investisseurs et/ou porteurs de projet que par les collectivités. Celles-ci sont à la recherche de financements pour mettre en place un projet de production d'énergie. En Alsace ce sont principalement des installations de panneaux photovoltaïques.

Energies partagées apporte sa compétence technique sur les projets en vérifiant la faisabilité de ceux-ci avant l'engagement financier.

www.energies-partagees-alsace.coop

➔ **Martine ZUSSY**, directrice de **Mulhouse 100%**. L'objet de l'association est de rassembler entrepreneurs, d'acteurs publics et citoyens autour de projets locaux et innovants de production d'énergie. Elle favorise ainsi l'emploi local.

Elle mène également des actions de sensibilisation aux économies d'énergie, notamment dans les quartiers en précarité énergétique (bâtiments très consommateurs en énergie et revenus modestes).

www.mulhouse100pour100.fr

Questions - réponses

Aujourd'hui existe-t-il des projets de stockage d'énergie ?

Georges Audras : l'énergie produite par le renouvelable est consommée quasiment directement, il y a peu d'intérêt à la stocker.

L'hydroélectricité est-elle une solution ?

Michel Bourguet : L'intérêt de l'hydroélectrique est sa modulabilité. La production hydroélectrique peut être ajustée selon les besoins (variation possible du débit). Elle est tributaire d'une source qui est "stockable" dans certaines mesures. Alors que le soleil et le vent sont plus difficilement maîtrisables.

Que fait-on des panneaux solaires en fin de vie ?

Georges Audras : en Allemagne, le recyclage est organisé. En France, des systèmes se mettent en place pour donner une seconde vie aux composants des panneaux.

Le coût de production d'énergie par photovoltaïque est-il avantageux ?

Martine Zussy : L'électricité produite par le photovoltaïque coûte plus cher à la sortie que celle achetée à EDF. Les subventions permettent de rendre ces coûts acceptables et rentables.

Les "Matinales" de l'Agence d'Urbanisme sont des rendez-vous réguliers avec les élus et acteurs du territoire, pour un débat sur un sujet d'actualité.

Pour toute information sur les "Matinales" : programmes, documents, invitations, etc, connectez-vous sur notre site internet : www.aurm.org

Essentiel édité et imprimé par :

Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 avenue de Colmar. 68200 Mulhouse

Tel : 03 69 77 60 70 - www.aurm.org

Directrice de la publication : Viviane Bégoc

Rédaction : Catherine HORODYSKI

Edition : Septembre 2014

Crédit photo/image : AURM sauf mention contraire

Reproduction autorisée avec mention de la source et référence exacte